

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion du 24 juin 2025



CA 2025 - 22 : Organigramme du SDIS 28 - modifications

Le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours, régulièrement convoqué le 18 juin 2025, s'est réuni le mardi 24 juin 2025, au Conseil Départemental, place Chatelet à Chartres sous la présidence de M. Christophe LE DORVEN, président du conseil d'administration.

Etaient présents avec voix délibérative :

M. Christophe LE DORVEN	Mme Elisabeth FROMONT
M. Francis PECQUENARD	Mme Karine DORANGE
M. Didier GARNIER	M. Olivier HOUDY
M. Marc GUERRINI	M. François BELHOMME
Mme Evelyne DELAPLACE	M. Alain BELLAMY

Membre(s) excusé(s) :

Mme Sylvie HONNEUR-BUCHER
Mme Emmanuelle BOUTET-GELINEAU représentée par Mme Evelyne DELAPLACE
M. Stéphane LEMOINE
M. Bertrand MASSOT
M. Pierre SANIER
M. Jean-Pierre GORGES représenté par M. Alain BELLAMY
M. Eric GERARD

Membre(s) absent(s) :

Membre(s) excusé(s) ayant donné(s) pouvoir(s) :

Présents de droit :

M. Philippe DUMAS, directeur de Cabinet de Monsieur le préfet
M. Laurent ARCHENault, payeur départemental

Excusé(s) :

M. Hervé JONATHAN, préfet d'Eure-et-Loir

Etaient présents avec voix consultative : Médecin de classe exceptionnelle David POUBEL ; les membres de la CATSIS : capitaine Didier FAYEMENDY ; sergent-chef Loïc BERTHELOM ; capitaine Cédric ROBERGE
Référént sûreté et sécurité : Lieutenant-colonel Michaël ACHARD ; lieutenant Sylvain ESNAULT ; Référénte mixité et lutte contre les discriminations : commandante Jennifer DAVID.

Excusé(s) : Commandant Emmanuel DUPONT, président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers d'Eure-et-Loir ; les membres de la CATSIS : capitaine David BOUTOILLE représenté par capitaine Didier FAYEMENDY ; lieutenant Franck CATRY ; M. Thomas BENOIT ; les référents sûreté et sécurité : adjudant Dominique GUILMIN ; référente mixité et lutte contre les discriminations : sapeur 1^{ère} classe Gwenaëlle HALLIER.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi MATRAS 2021-1520 du 25 novembre 2022 ;

Vu la délibération n° CA 2024-35 du CASDIS du 17 décembre 2024 sur l'organigramme du SDIS 28 ;

Vu l'arrêté 2024-2135 du 26 décembre 2024 portant organisation du service d'incendie et de secours d'Eure-et-Loir ;

Vu l'avis favorable du CST du 17 juin 2025.

Au 1^{er} janvier 2025, et suite à la délibération du 17 décembre 2024 portant sur le programme du SDIS, le tableau des emplois budgétaires comptabilise **391 postes**. Plusieurs évolutions sont à prévoir.

- Évolution de l'organisation des services rattachés aux directeurs

Situation actuelle :

Le secrétariat de direction compte 2 postes :

- 1 poste du cadre d'emploi des attachés
- 1 poste du cadre d'emploi des rédacteurs

Le service des moyens généraux compte 2,2 postes :

- 1 poste du cadre d'emploi des adjoints administratifs
- 1 poste du cadre d'emploi des adjoints administratifs (0,8 de quotité)
- 1 poste polyvalent du cadre d'emploi des adjoints administratifs (0,4 de quotité)

Le service Pilotage Organisation Prospective Evolution compte 3,6 postes :

- 1 poste du cadre d'emploi des attachés
- 1 poste du cadre d'emploi des rédacteurs pouvant évoluer vers le cadre d'emploi des attachés
- 1 poste du cadre d'emploi des adjoints administratifs pouvant évoluer vers le cadre d'emploi des rédacteurs
- 1 poste polyvalent du cadre d'emploi des adjoints administratifs (0,6 de quotité)

Soit un total de 7,8 postes.

Situation projetée

A l'occasion du départ à la retraite d'un agent, le poste libéré est transformé au profit du GMN. Par ailleurs, dans le cadre de nouvelles modalités d'organisation, de répartition des missions et de la technicité requise, les périmètres de deux postes rattachés aux directeurs vont évoluer. Ainsi, il est proposé de les classer respectivement C/B et B/A et de revoir prochainement l'IFSE en conséquence.

Le secrétariat de direction comptera 2 postes :

- 1 poste du cadre d'emploi des rédacteurs pouvant évoluer vers le cadre d'emploi des attachés
- 1 poste du cadre d'emploi des adjoints administratifs pouvant évoluer vers le cadre d'emploi des rédacteurs

Le service des moyens généraux comptera 1,8 postes :

- 1 poste du cadre d'emploi des adjoints administratifs
- 1 poste du cadre d'emploi des adjoints administratifs (0,8 de quotité)

Le service Pilotage Organisation Prospective Evolution comptera 3 postes

- 1 poste du cadre d'emploi des attachés
- 1 poste du cadre d'emploi des rédacteurs pouvant évoluer vers le cadre d'emploi des attachés
- 1 poste du cadre d'emploi des adjoints administratifs pouvant évoluer vers le cadre d'emploi des rédacteurs

Le nombre d'agents rattachés aux services rattachés aux directeurs passera donc de 7,8 postes initialement à 6,8 postes.

Les fiches de poste impactées par ces différents changements seront modifiées et la cotation des postes sera révisée.

- Évolution de l'organisation du groupement des moyens numériques

Situation actuelle :

Le groupement des moyens numériques est composé actuellement de 9 postes :

- 2 postes du cadre d'emploi des ingénieurs
- 1 poste du cadre d'emploi des adjoints administratifs
- 6 postes du cadre d'emploi des techniciens

Compte tenu des nécessités de services et des besoins croissants en matière informatique, notamment liés au développement de l'intelligence artificielle, à la gestion de la donnée et aux risques de cyber attaque, il est proposé

de transformer le poste d'adjoint administratif non utilisé dans les services rattachés aux directeurs en poste de technicien, développeur informatique, rattaché au groupement des moyens numériques.

Par ailleurs dans le but de constituer une équipe pluridisciplinaire dédiée à la gestion et à la circulation des données dans le système d'information du SDIS, il convient de rattacher à 50% le poste de technicien non utilisé à la sous-direction santé (service général et formation) au GMN sur un poste de chargé du suivi de la donnée informatique. A ce titre, il est proposé de classer le poste en catégorie C/B de la filière des SPP. Dans l'attente de la refonte de l'organigramme de la sous-direction santé, le ½ poste restant du service général et de la formation sera affecté au GMN.

- 2 postes du cadre d'emploi des ingénieurs
- 1 poste du cadre d'emploi des adjoints administratifs
- 7 postes du cadre d'emploi des techniciens
- 0,5 poste du cadre d'emplois des sous-officiers ou de lieutenants SPP

A l'issue de ces modifications, les différents postes seront répartis comme ci-dessous :

	Avant	Après
service rattachés aux directeurs	7,8	6,8
Groupement des moyens numériques	9	10,5
Sous-direction Santé	14	13,5
Total	30,8	30,8

- Mise à jour de l'organigramme du groupement administration finances et archives

L'élargissement des missions du groupement GAFA a nécessité des modifications au 1^{er} janvier 2025.

L'ancien poste « archives » classé en catégorie C/B a été transféré pour 80% au sein du service assemblées, administration et achats, et 20% en mission archives rattachée au chef de groupement.

Au vu des missions confiées et exécutées (rédaction des pièces marchés, participation à l'évaluation des achats, organisation des archives du SDIS, représentation du SDIS auprès des partenaires et dans les réseaux extérieurs : archives départementales, réseaux achats, fournisseurs etc..) il est proposé d'acter définitivement un classement en catégorie B de ce poste.

La fiche de poste sera modifiée en conséquence et la cotation du poste déjà prévue en cas de recrutement d'un B appliquée.

Les différentes évolutions proposées permettront ainsi d'assurer la continuité des services tout en répondant aux besoins fonctionnels sans modification du tableau des emplois budgétaires qui comptabilisera toujours 391 postes.

Le CASDIS, après en avoir délibéré, émet un avis sur les modifications de l'organigramme telles que présentées ci-dessus.

Pour : unanimité

Contre : /

Abstention : /